



S3I

Sopra-Steria

Le Syndicat National des Salariés du Numérique

Ensemble, Défendons nos droits !

Intégration
Infogérance
Ingénierie-Conseil



Vos voix sont notre force, votez S3I du 07 au 14 novembre !

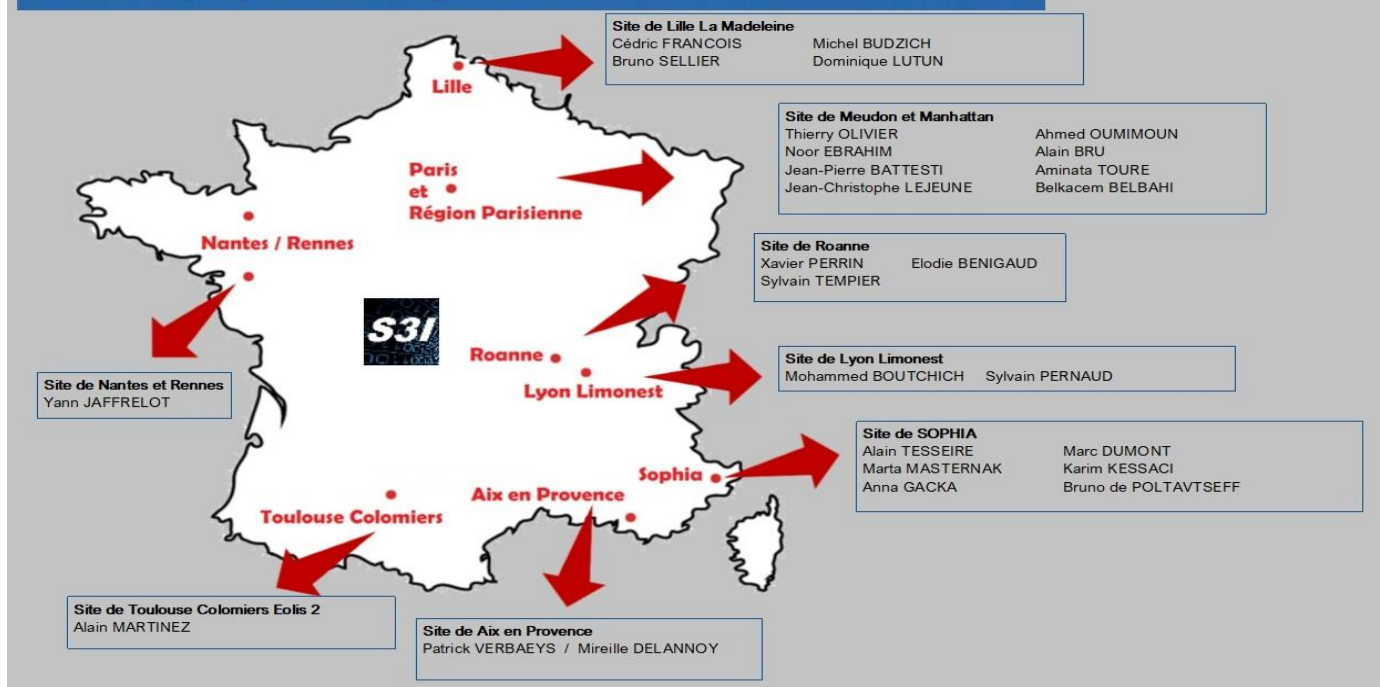
Dès le 7 novembre prochain 9h30, votez par internet pour S3I.

Choisissez des représentant(e)s nationaux au Comité Social et Economique qui s'engagent à vous défendre !

(et qui ne seront pas aux abonnés absents ensuite)



Une équipe S3I répartie sur toute la France



Réparti(e)s sur tout le territoire, venant d'horizons professionnels variés, nos candidat(e)s aspirent toutes et tous à être demain les garant(e)s de vos droits de salarié(e)s dans notre entreprise.

La diversité et la mixité des candidat(e)s, dans leurs attributions professionnelles, témoignent de leur volonté de partager, avec vous, leur condition de salarié(e) au sein du groupe Sopra Steria.



Connaissez-vous les représentants de proximité ?

De fait, vos futurs **Représentants de Proximité** remplaceront vos **élus locaux** : délégués du Personnel (DP) et Membres des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Ce qu'il est important de savoir dès à présent :

C'est le vote local, que vous allez faire lors de ces élections nationales au **Comité Social et Economique (CSE)**, qui déterminera de facto vos **Représentant(e)s de Proximité au niveau local**.

Aussi, pour avoir des Représentant(e)s de Proximité locaux engagé(e)s,
VOTEZ S3I en titulaires et suppléant(e)s au CSE du 7 au 14 novembre.

Retrouvez toutes ces informations et bien plus encore
sur notre site Internet : <http://www.s3i.fr>





Notre bilan de la mandature précédente :

Nous avons négocié et avons obtenu pour les salarié(e)s :

- Un accord Temps de travail (I2S et SSG) avec 1 jour de JRTT en plus pour tous/toutes,
- Un accord sur le travail en équipe (I2S),
- Des avancées sur les négociations concernant l'intéressement, l'égalité H/F,
- La correction de la prime vacances 2019 (I2S et SSG),
- Pour ceux qui se rappellent la loi TEPA : son application pour les Modalités 2.

La Philosophie de notre syndicat :

C'est de vous représenter sur le terrain, d'aller à votre rencontre, de vous défendre, de mettre en place un vrai canal de communication avec les salarié(e)s de toutes les sociétés de l'UES, de privilégier la proximité et d'être présent(e)s à vos côtés à tout moment, de vous accompagner et de répondre à toutes vos questions.

Nos engagements pour les 4 prochaines années :

- Améliorer les prestations sociales du CSE notamment par l'augmentation des chèques cadeaux Noël adultes à 80 € (SSG)/ 100 € (I2S) et la mise en place de chèques de 50 € pour la rentrée scolaire enfants (SSG),
- Obtenir de l'entreprise pour les salarié(e)s : le respect, la reconnaissance et la juste revalorisation de leur travail par des augmentations justes et correctes, tout comme pour les promotions,
- Obtenir de l'entreprise pour les salarié(e)s : un intéressement conforme à celui distribué dans les sociétés du Syntec avec une participation qui récompense les salarié(e)s de leur contribution aux résultats de l'entreprise,
- Instaurer un dialogue social gagnant-gagnant, sans compromission et constructif,
- Améliorer l'accord temps de travail en permettant une vraie prise en compte des heures supplémentaires déclarées qui doivent être payées (instauration d'une commission paritaire qui vérifiera tous les refus, proposer une nouvelle fois la possibilité de passer de modalité 1 « M1 » à modalité « salarié(e)s en heures »),
- Négocier avec l'entreprise un accord concernant les frais de déplacement (IK, repas, hôtel) ayant pour priorité une amélioration des temps de trajets quotidiens lorsque cela est possible et en visant un gagnant-gagnant pour l'entreprise et le(s) salarié(e)s (abandon de la franchise dite « Zone Urbaine »),
- Négocier de nouveaux accords égalité Hommes/Femmes et faire évoluer l'accord télétravail (3 jours au moins),
- Améliorer la Qualité de vie au travail, être vigilant sur le nouveau mode de management RH (mentor),
- Continuer à vous défendre, faire respecter vos droits (déclaration et paiement des heures sup., respect du code du travail, respect des accords signés, véritable droit à la déconnexion, ...),
- Ouvrir de nouveaux chantiers concernant l'empreinte carbone de la société et son impact environnemental, réserver des places de parking pour les co-voitureurs, augmentation des IK Vélo, consultations plus fréquentes des salarié(e)s, revalorisation des salaires, augmentation du pouvoir d'achat, rétablir une vraie égalité devant la formation permettant, aux salarié(e)s, de maintenir une bonne employabilité, ...

Les rectifications nécessaires :

<p>Avec Traid-Union j'y GAGNE !</p> <p>44% de représentativité</p> <p>FAUX : 37,44% de représentativité d'UES dont 35,90% à SSG et 28,27% à I2S. (tract sur le bilan).</p> <p>S3I déclare : On ne gagne pas à MENTIR aux salarié(e)s et à être trop proche de la Direction !</p>	<p>1^{er} SYNDICAT DE FRANCE VOTÉZ VITAMINÉ,</p> <p>1^{er} syndicat vitaminé par le réformisme et la régression des droits des salarié(e)s gagnés de longue date. (de notoriété publique).</p> <p>S3I déclare : On ne gagne pas en négociant à la baisse !</p>	<p>« Nous ne ferons pas passer notre carrière avant votre intérêt ».</p> <p>(profession de foi).</p> <p>FAUX : Le syndicat où il semble être possible d'avoir 700 € d'augmentation pour eux même ?</p> <p>S3I déclare : On ne gagne pas à se vendre !</p>	<ul style="list-style-type: none"> - « intéressement \ participation d'au moins 2000 Euros », - « 112 € par salarié pour la prime vacances », etc ... (profession de foi). - Concernant le jour de RTT en plus : « c'est juste le droit des salariés, défendu par avenir, qui a abouti » (tract) <p>FAUX, il a été obtenu par signature de l'accord temps de travail par 2 autres organisations syndicales dont S3I.</p> <p>S3I déclare : On ne gagne pas à tromper les salarié(e)s, à leur promettre monts et merveilles!</p>